

# Ambrières Les Vallées

**N°47**

**Avril 2024**



Mairie d'Ambrières Les Vallées  
6 Place du Château  
53300 AMBRIERES LES VALLEES



## Memento

<b>Mairie Ambrières Les Vallées</b>	02 43 04 90 10
6 Place du Château	
Courriel : mairie@ambriereslesvallees.fr	
Agence postale communale	02 53 95 65 01
France services	02 53 95 65 00
Restaurant scolaire	07 72 51 10 28
Accueil périscolaire et de loisirs	02 43 08 95 11
Indi'jeunes	06 50 88 07 77
Ecole primaire	02 43 04 95 88
Collège Léo Ferré	02 43 04 93 83
Salle polyvalente	06 21 06 01 51
Salle de Cigné	02 53 95 65 02
Musée des Tisserands	06 21 06 01 51
Piscine	02 43 00 61 64
Médiathèque	02 43 08 93 50
Office du Tourisme du Bocage	02 43 11 26 55
SIAEP COMAVA	02 43 08 27 04
Service propreté CCBM	02 43 08 15 69
Service voirie CCBM	02 43 08 01 79
Pompiers 18 ou 112	
SAMU 15	
Gendarmerie 17	
Centre anti-poison Angers	02 41 48 21 21
Dépannage aux particuliers :	
ENEDIS (électricité) :	09 72 67 50 53
STGS (eau) :	09 69 32 69 33
SAUR (assainissement) :	02 44 71 05 58



Directeur de publication :  
 Guy MÉNARD, Maire d'Ambrières les Vallées  
 Conception et réalisation : services de la Mairie  
 Impression :  
 Corlet imprimeur  
 Condé-sur-Noireau  
 Imprimé sur du papier recyclé  
 Ce journal est imprimé à 1600 exemplaires  
 Ne pas jeter sur la voie publique.



## Edito



Après des années de réflexion sur l'EHPAD (depuis 2011 : 4 directeurs se sont succédés), des concertations dans le cadre de **Petite Ville de Demain** avec tous nos partenaires techniques et financiers (revitalisation du cœur de ville) ; une **législation** qui a fortement évolué (lois NÔTRE, LOM, 3DS, ZAN, Egalim : transfert des compétences, transfert des gouvernances, mobilité, limiter les enveloppes urbaines, créer des îlots de fraîcheur face au réchauffement climatique, développer le maintien à domicile, limiter le gaspillage alimentaire, relocaliser la consommation ...) des **acquisitions immobilières** en cœur de ville, 2024 sera l'année de la reconstruction, de la réorganisation, des mutualisations territoriales, du développement concerté de notre territoire pour une amélioration qualitative des conditions d'accueil de nos résidents, des conditions de travail de nos agents, de la dynamique en cœur de ville pour les commerces, de la proximité et de la consolidation des services sur notre territoire.

De nombreux acteurs sont concernés par ce programme de déconstruction, reconstruction, mobilité active (piéton, vélo, voiture...). Nos partenaires financiers nous ont accompagnés ; sans eux, ce programme ne pouvait se mettre en œuvre : l'Europe, l'Etat, La Région, le Département, La Communauté de Communes du Bocage Mayennais... 80% des engagements sont acquis, il reste encore quelques étapes à franchir et surtout, la phase mise en œuvre (appels d'offres et gestion des chantiers) qui apportera ses imprévus. Merci à tous ceux qui nous accompagnent et notamment nos agents qui ont porté ces dossiers dans un contexte de dématérialisation accéléré.

A l'occasion des jeux olympiques, la commune s'est engagée, aux côtés des associations sportives et des écoles pour promouvoir le sport. Village olympique dès 2022, puis obtention des trois flammes en 2024 après audit du comité régional olympique, aujourd'hui au-delà des actions, ce sont les terrains qui seront mis en œuvre : pétanque, basket et city-stade et probablement paddle.

Depuis le début de l'année, de nouveaux visages sont apparus dans le paysage municipal et le nouveau bureau municipal est entré en action. L'équipe municipale s'est mobilisée pour porter l'ensemble de nos actions et accompagner les associations locales. La lecture du bulletin municipal vous permettra de découvrir toutes ces initiatives : trail des trois clochers, opération « à vélo vers les jeux, fête de la musique, journée de la forme et de la convivialité, le vélo fourchette, randonnée VTT et pédestre, 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération d'Ambrières, assemblée départementale de basket, fête d'Ambrières et de Cigné, salon du playmobil...

La lecture de ce bulletin municipal vous fera découvrir une ville qui a relevé les défis du XXI siècle à travers la modernisation de ses équipements, l'assimilation des nouvelles technologies et sa mise en réseau localement et globalement.

Je vous souhaite une agréable lecture .

Guy Ménard  
 Maire d'Ambrières Les Vallées

HORAIRE  
 D'OUVERTURE  
 MAIRIE



Lundi	13h30 à 17h00	
Un accueil téléphonique est assuré le lundi matin		
Mardi	08h45 à 12h00	13h30 à 17h00
Mercredi	08h45 à 12h00	13h30 à 17h00
Jeudi	08h45 à 12h00	13h30 à 17h00
Vendredi	08h45 à 12h00	13h30 à 17h00

Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin 2024. Les opérations de vote se dérouleront à la mairie. Pour voter, vous devrez présenter votre carte d'identité et votre carte d'électeur.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales de la commune d'Ambrières les Vallées jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024, soit par la démarche en ligne sur Service-Public.fr, soit en vous présentant à la mairie muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. La démarche est gratuite.

### COP Conférence des territoires

Christophe BÉCHU, ministre de la transition écologique et de la Cohésion des territoires, s'est rendu à Nantes vendredi 15 mars, à l'occasion du lancement de la COP de la région Pays de la Loire, aux côtés de Christelle MORANCAIS, présidente du Conseil Régional.

Les COP régionales représentent une démarche inédite à l'échelle des régions. Chacune de ces COP mobilise l'ensemble des acteurs et vise à définir régionalement les leviers d'actions alignés avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES) et de préservation de la biodiversité. Il s'agit d'intégrer de manière cohérente tous les volets de la planification écologique, notamment ceux qui ont d'ores et déjà été engagés. Il s'agit de réduire la production de GES et de s'adapter au réchauffement climatique (gestion de l'eau, de la température).

Une approche participative est mise en place par la création de diagnostics, pour présenter les actions des collectivités, réalisées et en cours. M. MENARD et Mme VESVAL ont participé le 5 avril à Nantes aux ateliers mis en place, notamment sur l'alimentation. Une proposition d'objectifs concrets est ensuite soumise au débat avec les acteurs territoriaux, pour partager à l'échelle infrarégionale une déclinaison indicative des actions à mener. A l'issue de ces échanges, une feuille de route sera établie pour matérialiser le choix des engagements pris par secteur sur le territoire.



La commune a mis en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) afin de permettre aux jeunes d'y évoluer en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer à la vie d'Ambrières les Vallées.

L'objectif éducatif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui commence notamment par la réalisation de projets en connaissant les possibilités économiques et matérielles.



Accompagnés par des élus municipaux et Elodie PELLOUIN en charge de l'animation, le conseil municipal des jeunes s'est réuni trois fois depuis janvier 2024.

Deux commissions ont été constituées.

- La commission « confort et la qualité de vie » : elle a travaillé sur la cantine, la végétalisation et la mobilité en centre-ville.

- La commission « sport et activités » : elle a réfléchi sur les équipements sportifs et les jeux dans la ville.





**Marine Planchais** est arrivée à la Mairie d'Ambrières en tant que conseillère numérique. Son temps est mutualisé avec la commune de Landivy. Vous avez des difficultés avec l'utilisation de votre ordinateur, de votre téléphone portable ou de votre tablette ? Vous voulez apprendre à vous servir d'internet ? N'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec la conseillère numérique au 06 99 10 24 33.

**Béline Lebreton** est arrivée à l'accueil de la Mairie le 1er février 2024. Elle répondra à vos demandes d'acte d'état civil, vos demandes de carte d'identité, à l'agence postale ....



**Clara Fleury** est arrivée au secrétariat du SIAEP de Colmont, Mayenne et Varenne (compétent en matière d'eau potable et d'assainissement non collectif) depuis le 1er novembre 2023 en remplacement de Sophie Deleane qui a pris sa retraite.



**David Ménard** est arrivé au service bâtiment de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais le 1er février 2024. Il développe la compétence conseiller en énergie partagée sur les bâtiments publics de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.



**Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation dans leurs nouvelles missions.**



### Départ Anne-Laure Chollet

Une cérémonie s'est déroulée le mardi 16 avril à salle des réceptions de la Mairie d'Ambrières Les Vallées pour le départ de Anne-Laure Chollet, cheffe de projet « Petites Villes de demain ».

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans de nouvelles aventures

### Elodie Pelouin (voir les échos d'octobre 2023)



Dans le cadre de sa formation en apprentissage avec l'Université d'Alençon, Elodie Pelouin réalise une étude sur les besoins de la population (commerces, mobilité, animations cadre de vie). Elle vous adresse un questionnaire que vous voudrez bien retourner à la Mairie avant le 15 mai 2024.



Deux nouveaux instituts de beauté viennent de s'installer en ville !



L'atelier du regard  
06 51 23 72 17



L'institut de Cristal  
06 67 66 56 96



La ville d'Ambrières les Vallées a reçu le label Ville Sportive avec 3 flammes par le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire le samedi 9 mars 2024 à la Ferté Bernard (72). Le label «Ville sportive», attaché au symbole de la Flamme Olympique, récompense les actions menées par les communes en faveur du développement de la pratique sportive.

Il a pour vocation de valoriser les Communes qui entretiennent un environnement favorable à la pratique des activités physiques et du sport afin de :

- Mettre en évidence l'implication et l'investissement importants des communes en faveur du sport et valoriser leurs efforts.
- Favoriser les relations entre les clubs et les services municipaux, dans un esprit de partenariat et de collaboration.
- Démontrer la très forte dynamique associative, sportive et éducative.
- Valoriser la dynamique d'accueil et d'intégration, y compris équipements adaptés, pour toutes personnes atteintes de handicap (Handisport et Sport Adapté).
- Animer le réseau territorial pour renforcer l'action de TOUS en faveur de la vie sportive associative.



## A vos agendas ! DATES A RETENIR

### Trail des Trois Clochers

Samedi 4 Mai 2024

### Opération « à vélo vers les jeux »

Mardi 14 Mai 2024

### Fête de la musique

Dimanche 19 Mai 2024 Place de la Mairie Ambrières

### La vélo fourchette du 19 mai au 16 juin 2024

La route des fromages mayennais à vélo!  
14 boucles à vélo et 29 fermes Bio

### Journée de la forme et de la convivialité organisée par la Fédération Départementale Générations Mouvement complexe sportif

Vendredi 31 Mai 2024

### Randonnée VTT et pédestre « La Transversaine »

Samedi 8 juin et Dimanche 9 Juin 2024  
Parc de Loisirs de Vaux

### 80ème anniversaire de la Libération

Vendredi 14 Juin 2024 Mairie

### Assemblée Départementale du Basket

Vendredi 14 Juin 2024 à la Salle Polyvalente

### Salon du Playmobil

Samedi 9 novembre 2024 Salle Omnisport

## 80 ans de la Libération



Dans le cadre du 80ème anniversaire du bombardement d'Ambrières le Grand ( 14 juin 1944) et de la libération du Nord Mayenne, d'Ambrières et de Cigné (semaine du 6 août 1944), il est programmé le vendredi 14 juin 2024 deux temps forts à savoir :

- l'après midi : un circuit des arrestations des résistants d'Ambrières les Vallées avec la classe défense du collège Léo Ferré
- À partir de 20 heures à la Mairie : une conférence-débat sur la période 14 juin 1944...22 Août 1944 : des bombardements à la libération.

Il est prévu entre autres une intervention de M Alain VIOT sur la période du débarquement à la libération d'Ambrières, de M Fernand GALLIENNE sur les bombardements du 14 juin ainsi que la lecture de lettres de témoignages .

Cette journée est labellisée dans le cadre de la mission nationale du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération sous l'égide de l'ONAC.

**Les budgets de la ville ont été votés à l'unanimité le 11 mars 2024 lors de la dernière séance du conseil municipal.**



« En 2023, nous avons dégagé un excédent de clôture stable. La commune a engagé depuis 2015 des actions de revitalisation. Après une première phase concernant les espaces publics, nous avons lancé dans le cadre du programme Petites villes de Demain une phase de transformation plus importante.

En 2024, les engagements budgétaires sont là et il faut concilier entretien et renouvellement de nos équipements avec développement et soutien pour des équipements d'intérêt intercommunal.

C'est pourquoi :

- nous avons porté le développement des services à la population
- nous avons porté le projet courrier pour la poste avec un effet neutre sur le budget communal
- nous nous engageons aux côtes de l'ehpad et des communes du bassin de vie

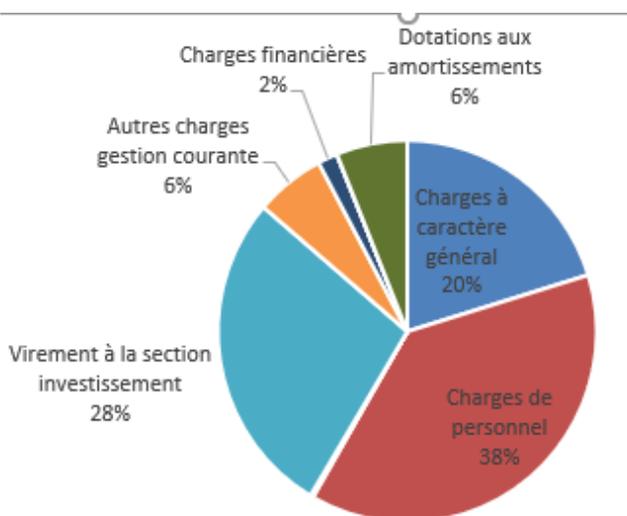
Ainsi, ce sont **4 736 032 euros** de dépenses d'équipement (hors remboursement annuité d'emprunt) inscrits au budget général sans avoir recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'imposition. Ces dépenses sont financées grâce aux financements externes (subventions) et à l'autofinancement.

Les investissements intercommunaux inscrits dans des budgets annexes que sont la cuisine centrale et le réseau de chaleur devront s'équilibrer en fonctionnement et en investissement. Si l'idée de développer ces projets semble évidente, sa mise en œuvre demeure complexe pour une commune de 2700 habitants : risque financier, fiscalité, soutien à l'investissement. Le budget de la cuisine centrale est de **2 028 000 €** et le budget du réseau de chaleur est de **815 989 €**.

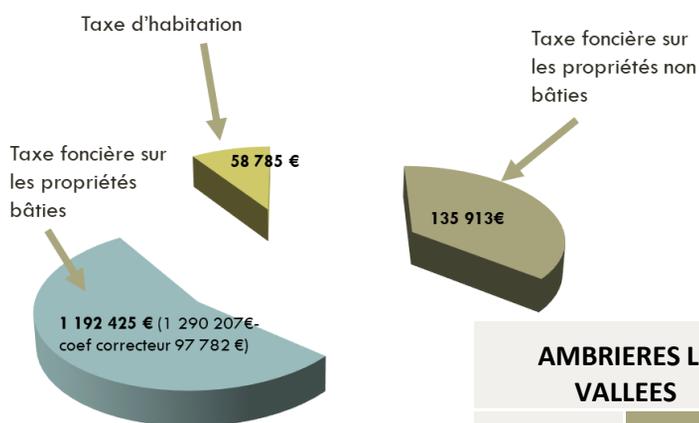
Pour finir trois autres budgets annexes demeurent : deux pour les lotissements et un pour l'assainissement avec la mise en œuvre du schéma directeur .

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 DE LA VILLE : 3 463 544 €

### # Répartition des charges de fonctionnement



### # Maintien des taux d'imposition



Produit fiscal 2023 = 1 403 923 € sans les allocations compensatrices et sans le coefficient correcteur

### AMBRIERES LES VALLEES

	Taux de fiscalité 2024
Taxe d'habitation	17,02
Foncier bâti	47,43
Foncier non bâti	44,97



# INVESTISSEMENT 2024 : 8 691 542 € (hors budgets lotissements)

## Budget

Le budget d'investissement comprend les investissements engagés sur les années précédentes et non clos : 901 728 €

Les investissements nouveaux inscrits au budget général : 4 228 091 €

Les investissements nouveaux inscrits au budget annexe: 3 561 723 €

### Principaux investissements



Budgets annexes :  
Subvention : 38%  
Emprunts : 62%

Budget Général :  
Subvention : 40 %  
Autofinancement : 60 %





## ✓ Les Pieds sur Terre

L'équipe municipale a fait le choix de mieux trier et valoriser les biodéchets de la restauration scolaire. Cette démarche répond aussi à l'obligation de tri des biodéchets obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Accompagnés par l'entreprise mayennaise Les Pieds sur terre, le personnel et les élèves ont été sensibilisés au tri de leurs déchets de fin de repas vendredi 19 février sur le temps du déjeuner.

Ils ont identifié les biodéchets et comment ces biodéchets sont transformés en compost avant de retourner au sol sur des terres agricoles locales.

Tous ensemble, nous sommes acteurs d'une qualité du tri à la source pour agir concrètement sur notre environnement avec cette solution d'économie circulaire.

Les Pieds sur Terre avec la commune d'Ambrières les Vallées agissent pour une gestion durable de la restauration.



## ✓ EHPAD

L'EHPAD La Varenne sera implanté sur l'espace Anne Leclerc. L'EHPAD est un établissement public autonome.

Les Ateliers des Loges, mandataire de l'équipe de maître d'oeuvre a pour mission de construire un bâtiment évolutif de 5534 m2 avec 99 lits, en externalisant la chaufferie et la restauration.

L'entrée principale de l'établissement s'effectuera vers la Place Anne Leclerc.

L'accès du personnel et les locaux techniques se situeront Rue Porte de Chammay.

Le permis de construire sera déposé en avril 2024 et les travaux débuteront en janvier 2025 pour une réception de travaux en octobre 2026.

Ces travaux bénéficient d'un soutien financier du Conseil Départemental et de l'ARS :

Montant prévisionnel : 13 300 000 € TTC (TVA 5,5%)

Financement : CNSA : 2 128 570 €

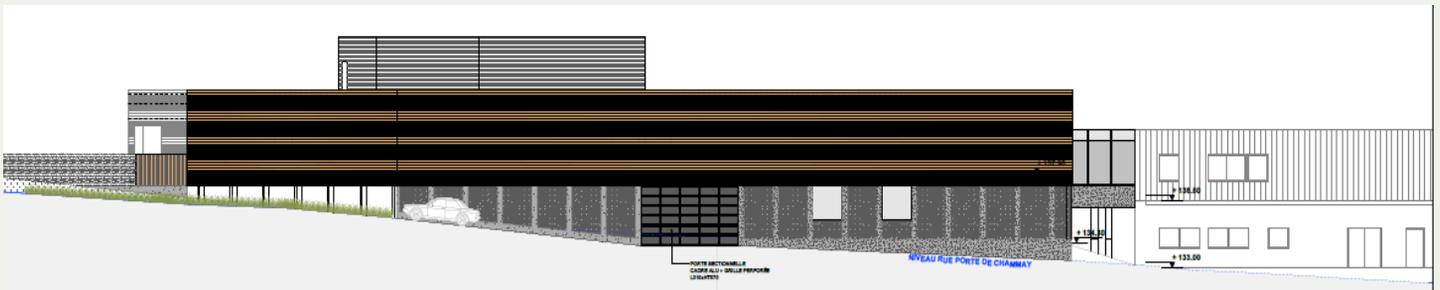
CD 53 : 1 706 591 €



## ✓ Cuisine centrale

Actuellement la commune dispose d'un bâtiment (dans l'enceinte de la salle polyvalente) abritant une cuisine de production en régie directe qui fonctionne sur le principe d'une liaison chaude directe 5 jours sur 7 toute l'année scolaire. Les effectifs actuels sont de 240 repas jour dont 90 maternelles. La cuisine prépare les repas conformément à la loi EGALIM avec des produits bio et/ou issus de circuits courts. En complément, il convient de noter la non utilisation de produits surgelés et l'absence d'utilisation de produits de 4/5<sup>ème</sup> gammes.

Concernant les biodéchets, actuellement nous sommes en moyenne à 28 grammes/jour/enfant (norme 50gr/jour/enfant). Cette organisation est clairement un point à risque tant sur le personnel (qui comprend seulement un cuisinier de formation) que sur les locaux de production (car ils sont utilisés le week-end dans le cadre des locations de la salle polyvalente). Outre ces deux problématiques, dans le cadre de « petites villes de demain » un projet global de renouvellement urbain de l'espace Anne Leclerc a émergé avec notamment l'implantation du nouvel EHPAD « hors les murs » et une cuisine centrale en proximité immédiate des salles de restauration des écoles et de l'EHPAD. Le plan de financement de l'EHPAD ne permettait pas d'intégrer la production alimentaire et de chaleur.



Aussi, la commune d'Ambrières les Vallées a sollicité le bureau d'étude spécialisé BETR afin de vérifier la faisabilité du projet de construction de la future cuisine centrale tant sur le plan spatial qu'économique et a mené une large concertation auprès de l'ensemble des acteurs locaux du bassin de vie.

Il convient de doter le territoire d'un équipement structurant, optimisé, calibré qui permet de répondre au nombre de repas nécessaires mais aussi à la volonté de développer toujours plus l'approvisionnement de qualité et de proximité.

Cet outil adapté est de dimension intercommunale, la production est évaluée à 850 repas jour en pointe soit une capacité annuelle de 175 000 repas.

La cuisine centrale devra fonctionner selon deux process utilisés en cuisine collective à savoir en liaison chaude, pour les repas scolaires et le service portage des repas du CCAS et en liaison froide pour les autres usagers notamment l'EHPAD.

Cette organisation permettra d'avoir une organisation de production sur 5 jours /semaine et sera plus attractif sur le plan ressources humaines dans un contexte de pénurie de main d'œuvre.

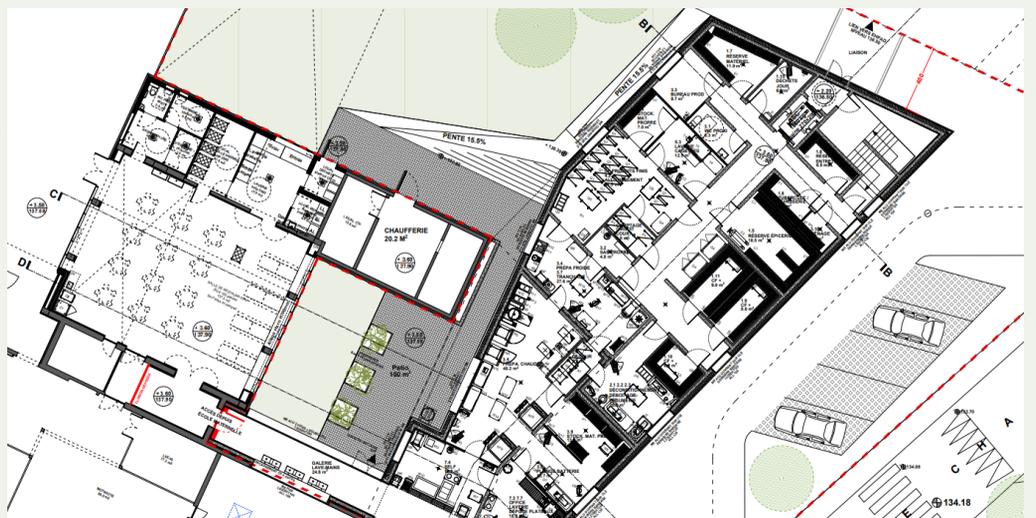
Afin de répondre à l'objectif de densification en cœur de ville et à la zéro artificialisation des sols, l'emprise identifiée pour la cuisine centrale représente 240 m<sup>2</sup> au sol soit développé sur deux niveaux environ 587 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

D'un point de vue architectural, le bâtiment va venir en continuité de l'EHPAD pour construire un front bâti sur la rue Porte de Chammay. Il est prévu une isolation extérieure avec un bardage bois.

Concernant le rez de chaussée bas, il est prévu l'expédition, la réception et les déchets.

Au niveau du rez de chaussée haut, qui se situe au niveau de l'école existante se trouvent les réserves, la production avec les préparations froides et chaudes, l'allotissement et la chambre froide afin de faire le lien avec les salles de restauration de l'école élémentaire d'un côté et l'EHPAD de l'autre avec une liaison directe fonctionnelle.

7 places de stationnement sont prévues sous la cuisine centrale.



## ✓ Salle de restauration -

La commune dispose de deux services de restauration tant pour les élèves maternelles que primaires dans des lieux différents. 90 enfants maternelle et 148 enfants élémentaire fréquentent le restaurant municipal chaque jour. Actuellement, les enfants de l'école élémentaire et du centre de loisirs (le mercredi et les vacances scolaires) prennent leurs repas dans une salle qui se trouve dans l'enceinte de la salle polyvalente de l'autre côté de la route départementale rue Porte de Chammay. Celle-ci est contigüe à la zone de production des repas. Les conditions d'accès (traversée route départementale ), le bruit, la qualité de l'air sont de réelles contraintes.

La nouvelle cuisine centrale étant implantée en proximité du futur EHPAD sur le site de l'espace Anne Leclerc à l'arrière de l'école, la municipalité a fait le choix de construire une nouvelle salle de restauration pour les élèves élémentaire en proximité de la salle de restauration des maternelles et de cette nouvelle cuisine.

Ce projet a fait l'objet d'une démarche de concertation avec l'implication du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui a participé à la réflexion. Un questionnaire a été mis en œuvre au niveau des CM1 CM2 (CMJ) et il ressort à une large majorité la création d'une nouvelle salle de restauration avec la mise en place d'un self. Les agents rejoignent cet avis. Le Conseil Municipal a validé cette orientation.

## ✓ Chaufferie

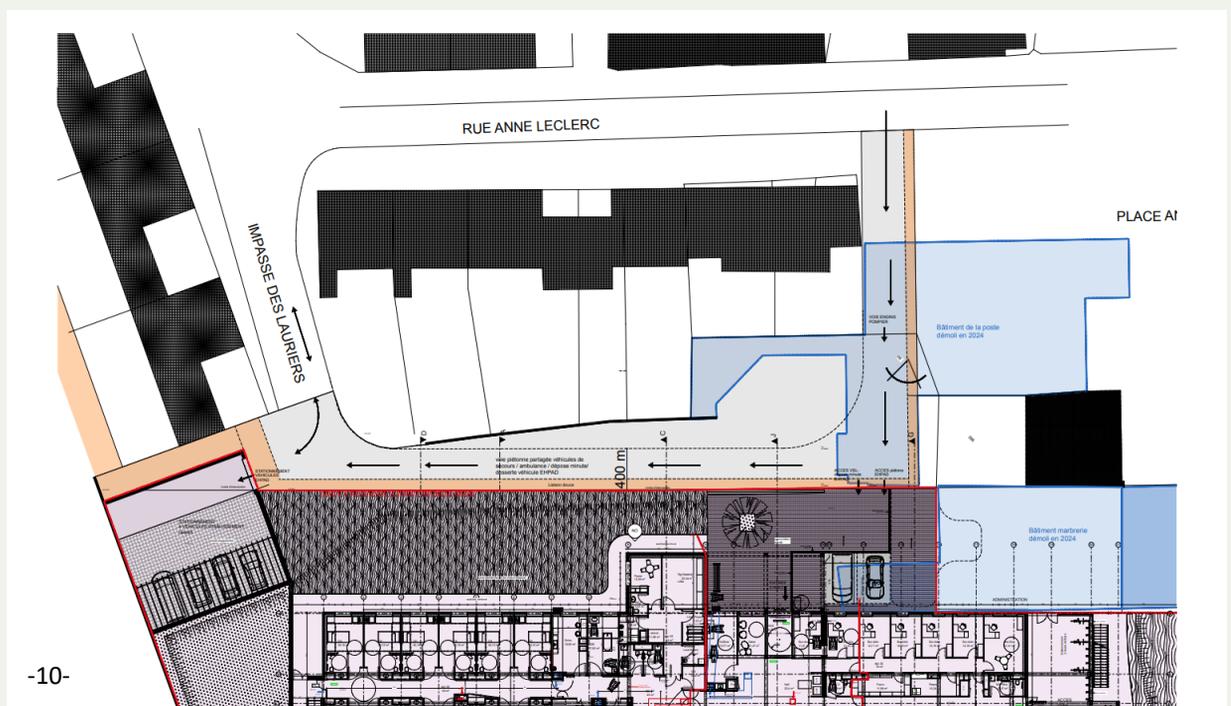
D'autre part, il est nécessaire de construire également un réseau de chaleur de proximité.

La commune a sollicité un bureau d'étude INDDIGO pour évaluer les besoins de chaleur sur un périmètre élargi. Après concertation, la solution finale a conclu à un périmètre restreint de réseau de chaleur en granulés uniquement afin d'augmenter les nouvelles infrastructures créées que sont la cuisine centrale et l'EHPAD.

## ✓ Plan de circulation - Place de stationnement

L'accès de l'EHPAD via la place Anne Leclerc nécessite de requalifier les espaces publics actuels et particulièrement la place Anne Leclerc et ses rues adjacentes.

La voie de pompiers nécessaire devant l'entrée de l'EHPAD et la construction du bâtiment requièrent au préalable dès 2024 des déconstructions partielles de l'ancienne Poste (partie courrier) et de l'ancienne marbrerie (50%). Cette métamorphose des espaces publics induit une réflexion sur le plan de circulation et les places de stationnement en intégrant les mobilités douces .



### ✓ BELLASTOCK et le COLLECTIF LOKAL

En novembre dernier, la commune d'Ambrières-les-Vallées a été sélectionnée à l'issu de l'appel à projets pour le dispositif « Repensons nos places et nos rues ». Depuis le mois de février, il est officiellement lancé sur la commune !

#### Réfléchir au devenir des espaces publics du centre-ville.

Le dispositif « Repensons nos places et nos rues » permet à une commune du territoire de bénéficier de l'expertise d'une équipe de concepteurs (architectes, urbanistes, paysagistes), coordonnée et financée par le Parc et Géoparc Normandie-Maine. Ces concepteurs ont pour mission de réfléchir au devenir d'un espace public, pour induire son partage et sa réappropriation par les différents usagers. Après la consultation de plusieurs concepteurs, c'est le groupement composé par Bellastock et le Collectif Lokal qui a finalement été retenu pour accompagner la commune d'Ambrières-les-Vallées.

#### Une réunion de lancement pour faciliter les échanges

Le 22 février, la réunion de lancement a donc eu lieu en présence de Mme Meunier (1ère vice-présidente du Parc), M. Ménard (maire de la commune d'Ambrières-les-Vallées), des services de la commune, des concepteurs et du Parc & Géoparc. L'occasion pour tous de se rencontrer, pour la municipalité de rappeler la dynamique de revitalisation engagée par la commune, pour le Parc & Géoparc de contextualiser les enjeux du dispositif, et pour les concepteurs de présenter leur méthodologie participative. C'en est suivie une visite du site concerné et du local de l'ancienne Poste dans lequel les concepteurs tiendront des permanences et afficheront les avancées de l'étude.

#### Première étape : établir un diagnostic

Désormais, la première phase du dispositif est enclenchée. Celle-ci vise à aboutir à un diagnostic de la place Anne Leclerc, de la partie basse de la place du Marché et du tronçon de la rue Guillaume le Conquérant qui relie ces deux places publiques. Afin que ce diagnostic soit partagé par tous, Bellastock et le Collectif Lokal ont mené une semaine de concertation du lundi 25 au samedi 30 mars. L'occasion de rencontrer les différents acteurs de la ville et de discuter avec eux de leurs habitudes, de leurs besoins et de leurs envies sur ces espaces publics.

#### Consulter l'ensemble des parties prenantes

Tout au long d'une semaine, les concepteurs ont rencontré, 5 collèges d'acteurs identifiés sur la commune : élus, commerçants, services techniques et conseil des jeunes lors de balades urbaines et d'ateliers ; les habitants et usagers de la commune, lors de la semaine au local de l'ancienne Poste et plus spécifiquement lors d'un stand sur le marché le samedi 30 mars.



La ville d'Ambrières les Vallées, lauréate par l'agence nationale de cohésion territoriale pour le programme « petites villes de demain » depuis octobre 2020 est située au cœur d'un bassin de vie de 5 000 habitants et assume des charges de centralité liées à certains équipements sur le territoire, à l'instar des équipements sportifs. En mars 2024, elle a été labellisée 3 flammes « Ville sportive des Pays de la Loire ».

La ville d'Ambrières les Vallées développe la pratique sportive sur son territoire d'une part en attribuant des subventions aux associations sportives affiliées avec un calcul qui favorise les jeunes et d'autre part en mettant à disposition les salles de sport accessibles au plus grand nombre à savoir les clubs affiliés ou non, l'école primaire, le collège et les structures pour des personnes en situation de handicap ainsi que les minibus pour le déplacement des jeunes.

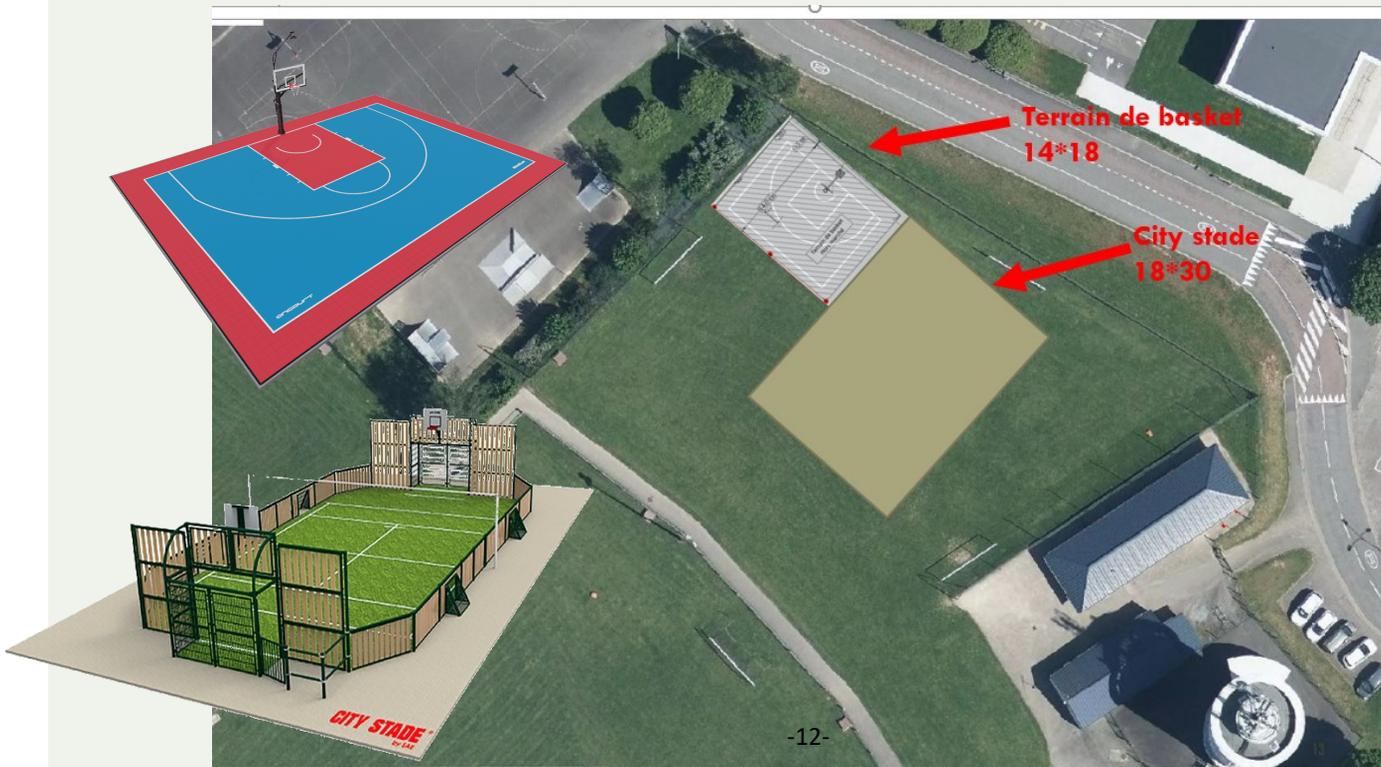
Actuellement, la commune dispose de 10 associations sportives affiliées qui dénombrent 859 licenciés et 6 associations sportives non affiliées qui comptent 500 licenciés. La ville soutient également financièrement tant l'USEP (association sportive pour des activités extrascolaires pour les enfants de primaire) et l'UNSS (association sportive pour des activités extrascolaires pour les collégiens).



La ville d'Ambrières les Vallées développe la pratique sportive également auprès des familles avec des équipements notamment sur la base de loisirs de Vaux (terrains de tennis, canoë kayak, jeux, terrains de pétanque et city-park) qui accueille en période estivale plus de 5 012 touristes. Avec la création d'une nouvelle association en 2024, la commune réfléchit à la reconversion d'un des deux terrains de tennis en terrain de padel.

D'autre part, la ville labellisée terre de jeux 2024 souhaite aménager en coeur de ville de nouveaux équipements sportifs à l'instar du terrain de football en gazon synthétique de niveau régional, notamment un terrain de basket 3\*3 dans le cadre des JO 2024.

Un city-stade complètera ces équipements à proximité de l'école et du collège pour les activités scolaires et périscolaires et le centre de loisirs intercommunal.



## Passerelle

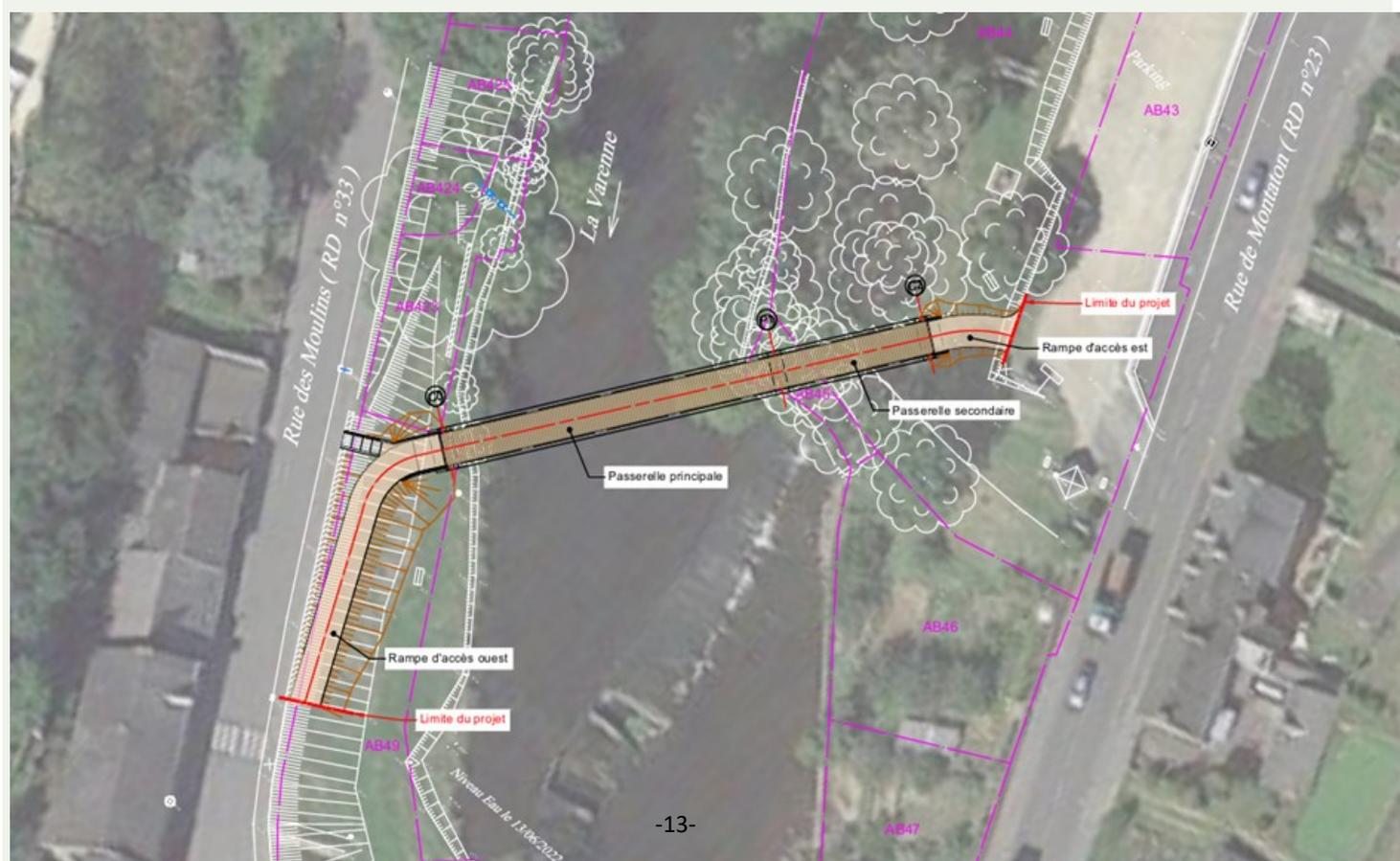
Le projet de passerelle constitue un élément majeur dans l'articulation des modes doux de la commune, articulation contrainte par le pont routier actuel peu sécurisant pour ces modes. Cet ouvrage d'infrastructure viendra rapprocher les deux rives de la Varenne au-delà même de la seule commune et rapprochera les usagers de la rivière, coulée verte et écologique au sein du territoire.

Néanmoins, la création de cette nouvelle passerelle devra prendre en compte deux problèmes entremêlés, indissociables celui du paysage et celui des voies de circulations et du traitement esthétique de leurs ouvrages. La conception de ce nouveau franchissement pour les modes doux sera guidée par les préoccupations suivantes :

- S'inscrire et s'intégrer dans le traitement architectural et esthétique des ouvrages à proximité du centre-ville d'Ambrières-Les-Vallées.
- Proposer une passerelle inscrite et insérée dans son paysage.
- Proposer un ouvrage aux lignes épurées et légères.
- Faire un ouvrage dans un esprit de construction simple, avec une structure contemporaine par leurs matériaux.
- Proposer un ouvrage à l'entretien très limité.

Outre la passerelle et ses cheminements, le projet comprendra l'aménagement d'abris vélos sécurisés avec bornes de recharge électrique sur le parking en extrémité Sud du futur ouvrage.

Après avoir obtenus des fonds de la DREAL (431 029 €) et des fonds européens, (fonds leader en cours), le projet fait partie des 22 projets retenus pour les Pays de la Loire. Il est dans sa phase opérationnelle. La ville d'Ambrières Les Vallées a lancé la consultation de la maîtrise d'œuvre. Le bureau d'étude SCE de Nantes a été retenu pour la réalisation d'une passerelle mise en service fin 2025.



## Travaux réalisés

### ✓ Boîte à livres

Une nouvelle boîte à livres a été installée sur le parking situé rue de Montaton .

Le principe de ce point d'accès aux livres est de déposer, emprunter, lire, conserver ou rapporter un livre.

Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs !

Les petits mots placés dans les livres visant à faire partager ses émotions seront les bienvenus.

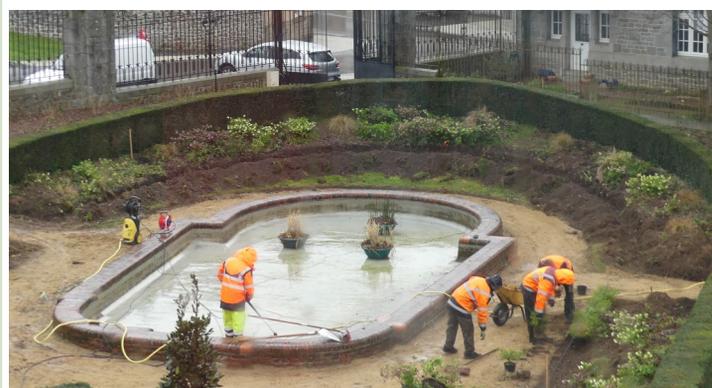
Chaque boîte à livres dépend de la participation citoyenne afin d'assurer sa pérennité.



### ✓ Aménagement du parc de la Mairie

Après plus d'une décennie après son dernier aménagement, le parc de la Mairie s'est offert une nouvelle jeunesse. Il était nécessaire de revoir les végétaux. Certains se sont trop développés au détriment d'autres essences; A contrario l'ensemble des buis a été détruit par des insectes (pyrale du buis).

Ainsi, le service espaces verts a replanté des illex en lieu et place, a repris les joints du bassin et les allées ont été reprises en arène granitique.



## Les Brèves

### ✓ Repas CCAS Ambrières Les Vallées



178 personnes étaient présentes au repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Ambrières Les Vallées mercredi 6 mars 2024

Ce repas est offert par le CCAS aux personnes de plus de 70 ans. Il est concocté par la cuisinière municipale Elodie Foulon et servi par le personnel communal et les membres du CCAS. La décoration a été réalisée par le personnel et résidents du foyer de vie Beusoleil d'Ambrières et l'association EPI du Bocage.

### ✓ Concert 6 Avril 2024

Un concert s'est déroulé le samedi 6 avril avec le Paddy'S Street Band et les classes orchestres d'Ambrières Les Vallées





Le brûlage à l'air libre  
des déchets verts :  
**c'est interdit !**



Article L541-21-1, II du code  
de l'environnement depuis le 10/02/2020

## Service à la population

Pour mieux respirer

**NE BRÛLEZ PAS**  
vos déchets verts



**Arrêtez de vous enflammer !**

Mise à jour 2021



La déchetterie est fermée les jours fériés

### ✓ Déchetterie

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
<b>Lundi</b>	15h à 18h	15h à 17h30
<b>Mardi</b>	Fermé	Fermé
<b>Mercredi</b>	15h à 18h	15h à 17h30
<b>Jeudi</b>	Fermé	Fermé
<b>Vendredi</b>	10h à 12h	10h à 12h
<b>Samedi</b>	10h à 12h et de 14h à 18h	10h à 12h et de 14h à 17h30
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé

Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1er janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés. Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose **4 solutions** :

- 1-Un composteur individuel (gratuit)
- 2-Un lombricomposteur (gratuit)
- 3-Un composteur collectif (gratuit)
- 4-Une subvention à la location d'un broyeur de végétaux

Plus d'informations sur le site internet  
[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr), sur la page facebook  
ou au 02.43.08.12.71

### ✓ Incivilités

Il est constaté des dépôts sauvages sur la voie publique. Il est rappelé que les déchets doivent être triés et déposés dans les conteneurs adéquats dans les points de collectes ou à la déchetterie en fonction de la nature du déchets.

Le Conseil Municipal a délibéré le 25 janvier 2021 pour infliger une sanction financière représentant le coût d'une prestation d'enlèvement et de résorption de ce dépôt sauvage. Forfait de 50 €

La qualité de vie dépend du respect des lieux et des personnes. La commune devra envisager la pose de caméras si ces comportements se poursuivent.



### ✓ Animaux domestiques en divagation

La divagation des chiens est à la hausse sur la collectivité. Si la plupart des propriétaires sont attentifs à leurs devoirs, certains sont plus négligents : chiens non tenus en laisse, des crottes sur les espaces publics... Cela créé un sentiment d'insécurité pour les familles et les enfants.

#### Que dit la Loi ?

Le Maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation des animaux domestiques. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés.

Suite à l'arrêté municipal n°7-2009, ces animaux doivent être tenus en laisse, il prévoit également que les chiens et chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune, soient conduits dans un box d'accueil provisoire où ils seront gardés. Lorsque les animaux domestiques accueillis dans le box d'accueil provisoire sont identifiés, la commune recherche dans les plus brefs délais le propriétaire de l'animal.

Tout animal hébergé dans le box d'accueil donnera lieu à une facturation de 67 € majorable selon la durée d'hébergement.



#### Rappel :

Chaque propriétaire est responsable des nuisances, divagation, aboiements la nuit, crottes de son chien.

## Vie quotidienne

### ✓ **Atelier Nesting**

Le CPIE Mayenne, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Contrat Local de Santé de l'Ernée et du Bocage mayennais, proposera cette année 10 ateliers Nesting en Mayenne. Un atelier Nesting dure environ 2h30 et est à destination prioritairement des futurs et jeunes parents, mais il est accessible à tous dans son contenu, y compris des professionnels de la petite enfance ou des grands parents par exemple. L'objectif est d'identifier collectivement les sources d'expositions des jeunes enfants aux divers polluants qui les entourent, et de trouver des alternatives pour les éviter, en variant les approches : discussion, quizz, manipulation d'objets, etc.

Ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits

Un atelier va se dérouler à Ambrières Les Vallées le

Vendredi 10 mai, 9h30 à 12h à la salle Cœur de Ville  
2 Place du Château



### ✓ **La Poste !**

Depuis le 20 février dernier, les agents du centre de tri du courrier ont déménagé dans leurs locaux fonctionnels route de Cigné. Les commerçants peuvent y déposer leurs colis déjà affranchis. Cependant pour les particuliers, l'agence postale communale est toujours ouverte à la Mairie 6 Place du Château du lundi au vendredi.



### ✓ **Borne d'information vélofrancette**

Le Conseil Départemental de la Mayenne a installé 3 bornes d'informations touristiques connectées sur le tracé de la Vélo Francette®, axe touristique majeur du département : Ambrières-les-Vallées et Ménil (entrées de territoire) et Saint-Jean-sur-Mayenne (connexion avec la voie verte Mayenne-La Chapelle Anthenaïse).

L'objectif de ces outils est de donner, via la face écran, une information sur l'offre touristique située dans un périmètre restreint autour de la borne (environ 5km), rapidement accessible pour des cyclotouristes.

Le contenu de ces bornes (restaurant, commerces de bouche, services, visites/loisirs, hébergement, pharmacie et médecin) est alimenté via le site de Mayenne tourisme et sera actualisable en temps réel, en cas de fermeture d'un établissement par exemple, permettant ainsi de donner une information complète 24h/24 et 7 jours/7.

Les touristes peuvent par ailleurs scanner le QR code situé sur le côté de la borne et emporter ainsi avec eux toutes les informations présentées, tel un mini-site internet dédié à la zone en question et avoir ainsi accès aux itinéraires permettant d'accéder aux différentes offres référencées.

L'autre côté de la borne donne un aperçu plus global de l'offre touristique du Département et accès au contenu complet du site de Mayenne tourisme via un QR Code.



### ✓ **Jeunesse : Chantiers argent de poche**

Les chantiers argent de poche ont pour but d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune.

Ce dispositif offre la possibilité pour des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie à l'occasion des congés scolaires.

Les chantiers sont organisés sur 5 demi-journées maximum.

En contrepartie de la participation à ce chantier, une indemnité de 15 euros par intervention de 3 heures est versée aux jeunes.

Des chantiers argent de poche vont se dérouler du 15 au 19 juillet et du 21 au 25 octobre 2024.

**N'hésitez pas à venir vous inscrire à la Mairie d'Ambrières les Vallées pour participer aux activités.**



### ✓ Comment se déplacer sur le territoire !

✓ **Klaxit par BlaBlaCar Daily** : est une application pour covoiturer domicile - travail . Il suffit de télécharger l'application Klaxit et de s'inscrire.



✓ **ALEOP** : est un service de transport à la demande. Déplacements ponctuels ou de proximité pour se rendre chez le médecin et pour faire vos courses alimentaires. Centrale de réservation : 0 806 800 053  
Ou <https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/je-recherche-un-horaire>



✓ **Reso'AP** (Réseau social d'Aides à la Personne) : a pour but de maintenir l'autonomie des personnes à mobilité réduite et faciliter le maintien à domicile. Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes (personnes âgées, en situation de handicap, les personnes en insertion socio-professionnelle, etc...) qui rencontrent des difficultés de mobilité ou d'isolement social et géographique...

### ✓ Borne recharge électrique

Une nouvelle borne de recharge électrique a été installée sur le parking situé devant l'office du tourisme rue de la Chaussée. par Territoire Energie Mayenne (TEM).

La particularité de cette nouvelle borne est une recharge rapide « super chargeur » 180 kva.



### ✓ Travaux de bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Samedi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



### ✓ L'ADMR recrute!

Accompagner les personnes âgées (aide à la personne, entretien du cadre de vie...), les personnes en situation de handicap, garder les enfants, entretenir les logements telles sont les missions d'une aide à domicile. L'association ADMR d'Ambrières Les Vallées souhaite recruter une aide à domicile 28h/semaine. Permis B et véhicule personnel indispensables. N'hésitez pas à les contacter.



### ✓ Don du sang

Aujourd'hui, nous partageons notre voiture, nos photos via les réseaux sociaux ... Pourquoi ne partagerions-nous pas notre pouvoir en donnant notre sang ?

N'hésitez pas, venez offrir bénévolement un peu de votre sang.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous avant la collecte au 02-43-66-90-00

De nombreux points de collecte sont à votre disposition. Les prochaines collectes auront lieu à la salle polyvalente aux dates ci-dessous :



Jeu di 30 Mai	Mer credi 31 Juillet	Mardi 1er octobre	Mardi 17 Décembre
---------------------	----------------------------	----------------------	----------------------

### ✓ Guillaume Le Conquérant

Il y a bientôt 10 ans, le hêtre pourpre disparaissait du parc de la Mairie suite à une invasion de champignons.

Guillaume Le Conquérant a été sculpté dans le bois. Il s'agissait d'une sculpture éphémère, le hêtre n'étant pas adapté pour résister au temps.

Aujourd'hui, la sculpture reste en état mais le tronc est abîmé par le haut et le bas.

Le bureau municipal, au regard des attentes et de nombreuses questions, étudie la solution à adopter : compromis entre la durée et le coût.

Une solution sera trouvée et Guillaume Le Conquérant retrouvera le parc de la Mairie.





L'espace France Services est une compétence communautaire déléguée à la commune d'Ambrières Les Vallées pour les 9 communes du bassin de vie.

Les agents France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

SERVICES	JOUR/HORAIRE	CONTACT
France Services	Lundi : 13h30 à 17h00 Un accueil téléphonique est assuré le lundi matin. Mardi au vendredi : 8h45 à 12 h 13h30 à 17h00	<b>Sur rendez-vous</b> franceservices@ambriereslesvallees.fr Tél : 02.53.95.65.00  franceservicesambriereslesvallees
Conseiller numérique	Ateliers ouverts à tous ↳ programme disponible en Mairie ou sur le site internet de la Mairie	Tél : 06-99-10-24-33

LES PERMANENCES		
Mission locale	1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h Sur rendez-vous	Tél : 02-43-04-18-99
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	2ème Lundi de chaque mois 14h00 à 15h00	Tél : 02-43-69-57-00
Conciliateur	Dernier vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous	Tél : 02-43-04-90-10
Assistante sociale	Sur rendez-vous	Tél : 02-43-08-06-03
DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)	3ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00 Sur rendez-vous	www.impots.gouv.fr Tél : 02-43-04-90-10
CAUE	Sur rendez-vous	Tél : 02-43-56-41-79
Architecte des bâtiments de France	1 fois par mois sur rendez-vous	Tél : 02-43-04-90-10
SOLIHA OPAH RU (rénovation habitat)	1er mercredi du mois	De 9h à 12h (sans rendez-vous)



### Naissances

#### (4 non répertoriées)

LHOMER LE LUBOIS de THRÉHERVÉ Aria	14 janvier	BROUST William	5 octobre
LHOMER LE LUBOIS de THRÉHERVÉ Esmée	14 janvier	MOTTIN MÉLIN Bianca	14 octobre
CHAPRON GRENOUILLET Manech	18 mars	BAINARD Timothé	11 décembre
PICHON Marceau	5 mai	CORMIER Elio	14 décembre
AUBERT Armand	4 juin		
CHEMINANT Louis	23 juillet		



### Mariages

#### (2 non répertoriés)

DUVAL Emmanuel et PLUMAIL Virginie	22 avril	LEDAUPHIN Anthony et DUVAL Nadège	26 août
DAUVERGNE Alexis et SCHWAB Ophélie	1er Juillet	MAULAVÉ Marc et ANFRAY Céline	9 septembre
DAVOUST Anthony et POISSON Emilie	8 juillet	SURCIN Wilfrid et LHERNAULT Florence	16 septembre
OURCEAU Baptiste et LESAINTE Charlène	12 août	GUYET Patrick et MORENNE Paulette	23 septembre
CORBEAU Geoffrey et LEROUX Lydie	19 août		

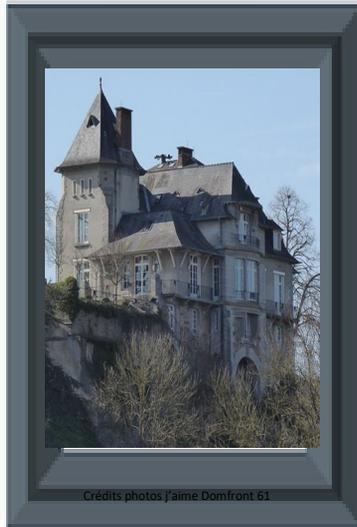
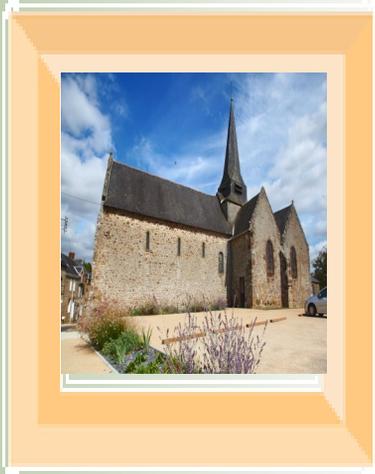
### Pacs

La Mairie d'Ambrières Les Vallées a enregistré 7 pacs depuis le 1er janvier 2023.

### Décès

MANCEAU Marcel	1er janvier	BOULNOIS Christian	12 juillet
GRANDE Christianne veuve PODEVIN	19 janvier	LAURENT Henriette veuve VALLÉE	14 juillet
MOTTIER Vital	22 janvier	FAUCON Roger	17 juillet
VAN ROOSE Cécile	7 février	BIGNON Marthe veuve NEZAN	17 juillet
RICOUP Louis	6 mars	DUVAL Albert	19 juillet
NEZAN Hélène veuve LAMBERT	23 mars	HALLIER Gilles	26 juillet
LERAY Gilbert	29 mars	RUYTERS Stéphanie épouse GUITON	31 août
LESAGE Dominique	29 mars	RAIMBAULT Marie-Josèphe veuve SOCHON	9 septembre
FORGET Denise veuve LETERTRE	3 avril	RÉMON Paul	23 septembre
POUSSET Fernande veuve BAGLIN	3 avril	BOURGNEUF Fernand	25 septembre
LAUMAILLÉ Alphonsine veuve GARNIER	5 avril	CAMBLONG Geneviève épouse Anne	1er octobre
GUIARD Marie-Antoinette	6 avril	FÉRARD Albert	3 octobre
FOURNIER Thérèse veuve HALLIER	7 avril	ROGER Léon	8 octobre
BEAUGAS Léa veuve PLESSIS	19 avril	RICHARD Andrée veuve BIGEON	29 octobre
LEROUX Annick veuve DUROY	28 avril	RUEL Daniel	2 novembre
PILLAIS Angèle veuve GONNET	10 mai	DURAND Eliane veuve MARIEL	5 novembre
BONDIS André	12 mai	GAUDIN Serge	8 novembre
HUIGNARD Roland	13 mai	GARIGNON Marie-Annick veuve QUINTON	23 novembre
ANGOT Marie veuve MESNAGE	15 mai	PHÉLIPOT Jeannine	24 novembre
AUTIN Annette veuve FOUILLEUL	19 mai	AUBERT Marie-Josèphe épouse HAUDUC	30 novembre
AZÉRONDE Ginette veuve BUSCHAUD	25 mai	LOPPÉ Pierre	04 décembre
BETTON Marie veuve BLIN	28 mai	ROBIEUX Joël	14 décembre
HIRON Jeannine veuve GERAULT	8 juin	PÉTIN Jeanne veuve DUBOIS	17 décembre
CHRÉTIEN Paulette veuve GOUPIL	10 juin	PONT Léon	15 décembre
RAISON Suzanne épouse REBOURS	25 juin	BOISNARD Daniel	18 décembre
MONGONDRY Henri	30 juin	HUIGNARD Marie veuve BOUDESSEUL	25 décembre
TRONCHOT William	10 juillet	BEAUDOIN Gustave	27 décembre

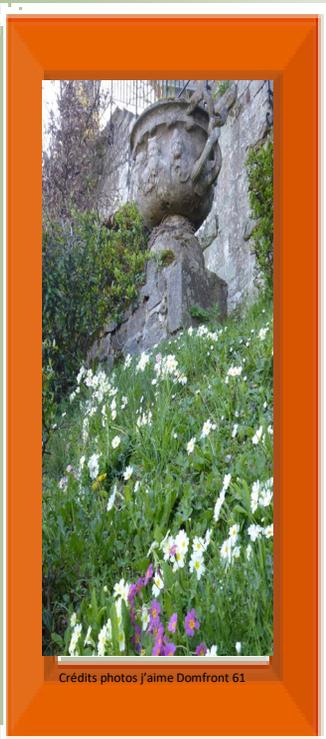
**Information** : tous les actes ne figurent pas pour les mariages et les naissances car les personnes ont fait le souhait de ne pas paraître dans le bulletin municipal.



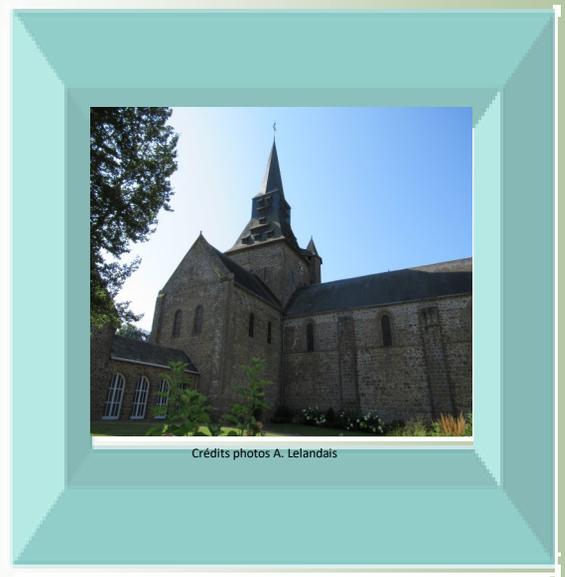
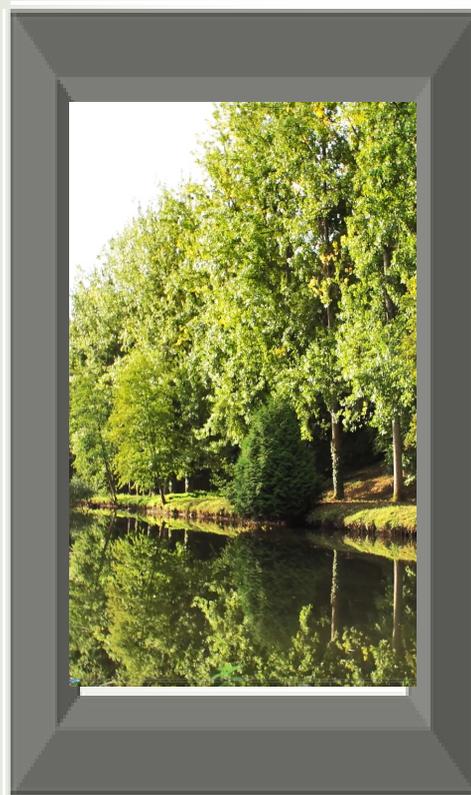
Crédits photos j'aime Domfront 61



Crédits photos j'aime Domfront 61



Crédits photos j'aime Domfront 61



Crédits photos A. Lelandais



Crédits photos A. Lelandais